Tarifs

QUOTIENT	REVENUS MENSUELS (N – 1) personne seule	REVENUS MENSUELS (N – 1) Couple	TARIF ABONNEMENT MENSUEL	TARIF ABONNEMENT MENSUEL GSM
1	- ou = 86o €	- ou = 1475 €	4,05€	5,05€
2	De 860,01 à 1123 €	De 1475,01 à 1929 €	6,05€	7,15€
3	De 1123,01 à 1316 €	De 1929,01 à 2 270 €	8,55€	9,85€
4	De 1316,01 à 1505€	De 2270,01 à 2610 €	12,15€	13,55€
5	Supérieur à 1505,01€	Supérieur à 2 610,01 €	15,15€	16,65€

Ce fascicule vous est offert par la Mairie de Saint-Pryvé Saint-Mesmin

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par la Mairie de St-Pryvé.





Dispositif d'écoute qui alerte les personnes ressources (famille, amis, voisins...) en cas de chute, malaise...

Pour toute personne résidant à St-Pryvé, âgée ou malade, ayant besoin d'être secourue en cas d'urgence y a accès.



Inscription CCAS, 20 place Clovis • 02 38 51 09 10 Tarif en fonction des revenus

Le CCAS
a passé contrat
avec la Société
de téléassistance
VITARIS pour assurer
ce service

Mise en place

Une personne se déplace à votre domicile pour :

- Expliquer le dispositif
 - Etablir le dossier et **signer** le contrat d'abonnement

Conditions d'installation

Installation **sans frais** effectuée au plus tard dans les 48 h qui suivent la signature du contrat par l'installateur mandaté par la société VITARIS.

Quelqu'un en permanence à votre écoute 24 h/24 et 7 jrs/7

Conditions de résiliation

- Résiliation auprès du CCAS par mail ou courrier
- Retour de l'appareil au CCAS
 - Pas de délai de préavis, pas de frais de résiliation

Facturation et paiement

- Facture adressée par le Trésor public.
- Paiement à l'ordre du Trésor public.

Où s'adresser

Espace social/CCAS 20, place Clovis St-Pryvé St-Mesmin Tél.: 02 38 51 09 10 Courriel: ccas@saint-pryve.fr